



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE
DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ÉTAT EN MER

Le Cabinet

Cayenne, le mardi 11 avril 2017

Bureau de la
communication
interministérielle

N° 04-04/17 /Cab/Com

Communiqué



Consultation des professions de foi des candidats à l'élection présidentielle.

Après examen par la commission nationale de contrôle des conséquences de la situation en Guyane sur la campagne électorale, la propagande des candidats ne sera pas distribuée par voie postale.

Néanmoins, les professions de foi de chacun des candidats seront consultables sur le site internet de la préfecture de la région Guyane à l'adresse suivante :

<http://www.guyane.gouv.fr/>